



GUIDE D'INFORMATION POUR LES PERSONNES FUYANT LA GUERRE EN UKRAINE

Avril 2022

FR

SOMMAIRE

Arrivée à Lyon	3	Téléphone	4
Vos documents	4	Se déplacer	4

Protection temporaire	5	Travail.....	8
Allocation ADA	6	Animaux	8
Banque/Change	6	Scolarisation des enfants	9
Santé	7	Université	9

Manger	10	Retrouver un proche	13
Santé	11	Associations ukrainiennes	13
S'habiller	12	S'informer en ligne	13
Laver ses vêtements	12	Apprendre le français	14
LGBTQIA+	13	Activités	15

NUMÉROS D'URGENCE (GRATUITS)



- 15 SAMU** Service d'Aide Médicale Urgente. Pour l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale.
- 18 POMPIERS** Signaler une situation dangereuse : accident, incendie, personne malade...
- 17 POLICE** Obtenir de l'aide en cas d'agression ou signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
- 114 URGENCE SMS** Alterter les services de secours (SAMU, Pompiers, Police) 24h/24 et 7j/7 par SMS pour les personnes qui ne peuvent pas téléphoner. Aussi accessible sur www.urgence114.fr et avec l'application "114".
- 115 MISE À L'ABRI D'URGENCE** Numéro pour les personnes sans hébergement ou victimes de violences conjugales nécessitant une mise à l'abri.
- 119 ENFANCE EN DANGER** Numéro destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences (psychologiques, physiques et sexuelles) ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.
- 3919 VIOLENCE FEMMES INFO ÉCOUTE** Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes. Ne traite pas les situations d'urgence (ce n'est pas la police).



ARRIVÉE À LYON

Votre droit au séjour

Si vous fuyez la guerre en Ukraine, il existe des démarches pour trouver protection en France.

Si vous êtes ukrainien, vous avez le droit d'entrer en France, et dans tout l'espace Schengen, sans visa et d'y séjourner pendant 90 jours.

Si vous n'êtes pas ukrainien, voir page 6.

Au-delà des 90 jours ou du délai du laissez-passer, si vous souhaitez rester sur le territoire français vous devrez obtenir un titre de séjour. En fonction de votre situation, vous pourrez demander la protection temporaire et/ou l'asile (voir page 5).

VOUS SOUHAITEZ RESTER SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Si vous venez d'arriver et souhaitez obtenir un hébergement ou si vous êtes logés chez un particulier à Lyon et que vous souhaitez faire votre demande de protection temporaire, allez au centre Premier Accueil Ukraine.

Sur place, vous pourrez être orientés et faire :

- votre demande de protection temporaire.
- vos demandes d'aides financières.
- vos démarches d'accès à une couverture médicale.
- vos démarches d'accès au travail.
- vos démarches d'inscriptions à l'école pour vos enfants.
- vous pourrez être orienté vers une structure médicale en cas d'urgence.

CENTRE PREMIER ACCUEIL UKRAINE (P.A.U)

du lundi au vendredi de 9h à 18h (dernier accès à 15h30)

2 rue Decomberousse, 69100 Villeurbanne

Vaulx en Velin la soie

Pour avoir des informations sur l'accueil en France, vous pouvez aller au centre de la Croix Rouge à la gare Part Dieu. Ils vous informent sur :

- l'hébergement d'urgence
- le transit vers d'autres pays (billets de trains gratuits)
- les procédures de demande de protection temporaire en France
- la santé

POINT D'ACCUEIL CROIX ROUGE

Dans la gare Part-Dieu, suivre les panneaux en ukrainien.

Part Dieu

Vous pouvez aussi poser vos questions par téléphone :

08 06 11 21 28

Du lundi au dimanche de 8h à 19h.

VOUS SOUHAITEZ RESTER SUR LE TERRITOIRE MAIS VOUS NE REMPLISSEZ PAS LES CONDITIONS POUR AVOIR LA PROTECTION TEMPORAIRE (par exemple, parce que vous avez un titre de séjour étudiant en Ukraine, ou pour une autre raison) :

Vous pouvez trouver les informations correspondant à votre situation dans le guide Watizat Lyon (disponible en anglais et en français) : explication des procédures d'asile et de titre de séjour, adresses de permanences juridiques gratuites, aide à la santé, au logement, etc

Guide sur le site <https://watizat.org/guide/> ou sur le QR code page 6.

VOUS NE SOUHAITEZ PAS RESTER SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Si vous ne souhaitez pas rester sur le territoire français, allez au centre de la Croix Rouge française à la gare Part Dieu Ils vous informeront sur :

- le transit vers d'autres pays (billets de trains gratuits)
- l'hébergement d'urgence en attendant votre transit.



Vos documents

⚠ **Gardez une copie de tous vos documents dès votre arrivée : faire des photos et des photocopies de tous les documents et courriers à votre nom** que vous recevrez pendant votre séjour en France.

Ces documents peuvent être utiles pour vos procédures et pour permettre aux associations de mieux comprendre votre situation.



L'APPLICATION ADOBE SCAN
Permet de numériser vos documents.

Téléphone



ACHETER UN TELEPHONE

Vous pouvez trouver des téléphones portables pas chers dans les grands magasins comme la Fnac ou dans des boutiques près du métro Guillotière / Saxe Gambetta.

FORAITS MOBILES

Pour les personnes avec la nationalité ukrainienne :
"Forfait Solidarité Ukraine" Free Mobile Forfait gratuit (sur présentation d'un passeport ukrainien). Limité à deux mois (fin du forfait le 31 mai 2022).

Appels illimités vers les fixes et mobiles en Ukraine + 10 Go de données mobiles + 4 heures d'appels par mois vers les fixes et mobiles en France et en Pologne.

→ Trouvez la carte sim et le forfait en boutique Free (trouvez la boutique la plus proche de chez vous : <https://www.free.fr/boutiques/free-center/>).



Se déplacer à Lyon

À Lyon, les transports sont gérés par TCL. Trouver un itinéraire : <https://www.tcl.fr/> ou sur l'application **CITYMAPPER**

ABONNEMENT TCL GRATUIT pour les personnes avec la nationalité ukrainienne et leurs familles: pour le mois d'avril. Vous devez vous rendre dans une agence TCL pour demander l'abonnement gratuit. Vous devez leur montrer une carte d'identité ou passeport ukrainien. Une photo d'identité est prise sur place

AGENCE TCL PART DIEU

🏠 11 Bd Marius Vivier Merle, 69003 Lyon

AGENCE TCL LA SOIE

🏠 6 Av. des Canuts, 69120 Vaulx-en-Velin

Si vous ne remplissez pas ces conditions

- Acheter des tickets (ce sont les mêmes pour bus, métro et tram). Le ticket dure 1h et coûte 1€90 (il faut l'acheter à un arrêt de métro ou de tram).

- Abonnement TCL gratuit pour les personnes qui demandent l'asile ou un titre de séjour (sur présentation d'un récépissé en cours de validité) ou pour les personnes qui reçoivent certaines allocations (RSA, AAH, ASI, ASPA).

- Abonnement TCL à 10€ pour les bénéficiaires de la CMUC, la CSS ou l'AME

TRAIN

Les trains SNCF sont gratuits pour les réfugiés ukrainiens (personnes bénéficiant de la protection temporaire). Rendez-vous à un guichet de vente en gare. Pour avoir un billet de train gratuit, vous devez présenter soit :

- passeport ou une carte d'identité émis par l'Ukraine
- billet HELP Ukraine de la Deutsche Bahn
- titre de séjour ukrainien valide pour les personnes non ukrainiennes fuyant le conflit
- une carte ukrainienne de résident étranger en Ukraine.

LES PROCÉDURES

LA PROTECTION TEMPORAIRE

La protection temporaire est un dispositif exceptionnel proposé par l'Union Européenne.

C'est une protection différente de l'asile. Mais si vous êtes déjà en demande d'asile en France, vous pouvez tout de même demander la protection temporaire si vous y êtes éligible.

La protection temporaire vous donne :

- une autorisation provisoire de séjour en France de six mois renouvelable
- une allocation (aide financière)
- une autorisation d'exercer une activité professionnelle
- un accès aux soins par une prise en charge médicale
- un accès à la scolarisation pour les enfants mineurs
- un soutien pour l'accès au logement

Attention, c'est la première fois que la protection temporaire est mise en place, certaines administrations ne savent donc pas encore comment gérer les cas les plus complexes.

Qui peut bénéficier de la protection temporaire ?

- Vous avez la nationalité ukrainienne et vous avez quitté l'Ukraine après le 24 février 2022
- vous avez la nationalité ukrainienne, et vous êtes arrivé sur le territoire européen avant le 24 février mais vous résidez de manière permanente en Ukraine.

- Vous bénéficiez d'une protection nationale ou internationale délivrée par les autorités ukrainiennes (asile, apatride, protection subsidiaire, etc.)

- Vous avez un titre de séjour permanent en cours de validité délivré par les autorités ukrainiennes et vous ne pouvez pas retourner dans votre pays d'origine de manière sûre et durable. La préfecture étudiera cette impossibilité de retour, après un entretien individuel et l'étude de vos documents justifiant l'impossibilité de retourner dans votre pays.

- Vous êtes membre de la famille (conjoint, enfants mineurs célibataires ou parents à charge) d'une personne relevant de l'un des cas précédents. Cette personne doit être présente avec vous le jour de votre demande.

Pour faire votre demande, allez au Centre Premier Accueil Ukraine (p.3).

Les documents à fournir :

- Documents d'identité permettant de justifier votre état civil et ceux des membres de votre famille (passeport, carte d'identité, carte de résident, titre de séjour)
- Documents qui prouvent la résidence habituelle en Ukraine (factures, bulletins de paie ou relevés de retraite...)
- 4 photos d'identités (photo d'un photomaton)
- Un justificatif de domicile si vous êtes déjà hébergé (attestation d'hébergement signée).
- Numéro de téléphone (de préférence français) qui sera utilisé pour l'octroi de l'allocation
- Pour les non ukrainiens, documents qui prouvent l'impossibilité de retourner dans votre pays.

Qui ne peut pas bénéficier de la protection temporaire?

Vous ne pourrez pas en bénéficier si :

- vous êtes de nationalité ukrainienne et vous résidez en France de manière permanente au 24 février (rapprochez vous de la préfecture ou d'une permanence juridique pour demander de prolonger votre visa ou votre titre de séjour)
- vous étiez demandeurs d'asile en Ukraine
- vous étiez résidents étrangers temporaires en Ukraine
- vous étiez résidents étrangers permanents en Ukraine et vous êtes en mesure de retourner dans votre pays d'origine

Dans les trois derniers cas et en fonction de votre situation, vous pouvez faire une demande d'asile.

Pour plus d'informations sur la demande d'asile ou les autres titres de séjours pour les étrangers en France, vous pouvez télécharger le Guide d'information pour les personnes exilées que Watizat mit à jour tous les mois en cinq langues.



Vous le trouverez avec ce QR code ou sur: www.watizat.org

ALLOCATION ADA

Si vous êtes bénéficiaire de la protection temporaire, vous avez droit à une allocation (ADA), dont le montant dépend du nombre de personnes dans votre famille. Vous recevez votre allocation ADA au début de chaque mois (environ 14,20 € par jour).

La carte ADA est une carte de paiement qui vous permet de recevoir votre allocation chaque mois. Il n'est pas possible d'effectuer des paiements en ligne. Le cashback est possible mais seulement dans certains magasins.

Il faut attendre 45 jours pour que la carte soit active.

Pour vérifier combien d'argent il vous reste sur votre carte ADA, vous pouvez télécharger l'application Upcohesia.

Carte volée, perdue ou bloquée

1. Faites opposition en appelant le numéro suivant : 05 32 09 10 10
2. Prenez rendez-vous à l'OFII de votre région de résidence pour la changer.

En cas de problème, demandez de l'aide auprès de l'association qui vous héberge.

BANQUE / CHANGE

Ouvrir un compte en banque

Vous êtes autorisé à ouvrir un compte en banque en France si vous avez un **justificatif d'identité** et un **justificatif de domicile**.

Vous devrez payer des frais bancaires dans certaines banques. Plusieurs banques en ligne proposent des comptes gratuits.

Une banque peut décider de ne pas accepter l'ouverture de votre compte bancaire. Vous pouvez aller voir une autre banque.

Changer de la monnaie

Les opérations de change de hryvnia en euros sont pour le moment presque impossibles à réaliser en Europe.

Sauf exception, les bureaux de change en France ne prennent pas en charge la monnaie ukrainienne. La Banque de France n'effectue aucune opération de change.

Si vous avez ouvert un compte en France, vous pouvez demander à votre banque s'ils peuvent changer votre monnaie ukrainienne.



Couverture maladie

VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION TEMPORAIRE

Dès que vous avez votre statut, vous pouvez avoir une assurance maladie de base via la protection universelle maladie (PUMA) et la Complémentaire santé solidaire (CSS).

Au moment du dépôt de demande de protection temporaire, la Préfecture transmettra votre dossier directement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, qui vous enverra votre attestation de droit à une couverture maladie par email ou par courrier.

Cela vous permettra d'être pris en charge gratuitement pour tous vos frais médicaux et hospitaliers pour vous-mêmes, votre conjoint et vos enfants. Il est possible que vous deviez avancer les frais mais vous serez ensuite remboursé.

Si vous avez la nationalité ukrainienne, que vous résidez en France et que votre titre de séjour a expiré, vos droits à la protection universelle maladie seront automatiquement prolongés.

Si vous obtenez la protection temporaire vous aurez accès à tous les établissements de santé.

VOUS N'ÊTES PAS BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION TEMPORAIRE

Les démarches seront plus compliquées et prendront plus de temps pour avoir une couverture médicale.

Voir le guide Watizat pour les autres démarches d'accès au soin : Voir QR code page 6 ou sur: www.watizat.org.

PERSONNES SANS COUVERTURE MÉDICALE (si vous n'avez pas obtenu la protection temporaire ou en attendant de l'avoir) :

Appelez la plateforme **CTAI de la Croix Rouge** qui prendra rendez-vous pour vous pour une consultation médicale gratuite

 0 806 112 120

 Tous les jours de 8h à 19h

Vous pouvez demander à l'association qui vous héberge ou à une personne de votre entourage d'appeler le CTAI pour vous.

Prescription médicale

Beaucoup de médicaments français ne sont pas en accès libre en France et nécessitent une ordonnance médicale. Les ordonnances faites par un médecin étranger ne sont pas remboursées. De plus, si vous disposez d'une ordonnance écrite entièrement en ukrainien, il est possible que la pharmacie refuse de vous donner les médicaments.

Si vous devez prendre un traitement, vous devez consulter un professionnel de santé pour qu'il vous prescrive vos médicaments. Certains accepteront de vous renouveler directement votre traitement, d'autres vous demanderont de repasser des examens.

Si vous bénéficiez de la protection temporaire, vous pouvez directement aller voir un médecin pour renouveler votre ordonnance / refaire vos examens.

Si vous ne bénéficiez pas de la protection temporaire, rendez vous dans une PASS ou dans une association médicale

--> Voir dans le guide Watizat (QR code page 6 ou sur www.watizat.org).



COVID

La vaccination est ouverte à toutes les personnes avec ou sans couverture maladie dès l'âge de 5 ans, et est gratuite. Il est mieux de venir avec une attestation de couverture médicale et un document d'identité.
Pas d'interprétariat pour les personnes qui ne parlent pas le français.

CDHS DE LYON

Vaccination COVID, avec et sans rdv, vaccin PFIZER. Pour toute personne sans couverture maladie.

🕒 vendredi 15 et 22 avril 13h30-16h

📍 2, rue de Marseille 69007 Lyon

📞 M D T I Guillotière

CENTRES DE VACCINATION

<https://www.chu-lyon.fr/vaccination-covid-19>

Par téléphone ☎ 04 23 10 10 10

En ligne sur doctolib.fr

Les tests covid sont pris en charge pour les personnes qui ont la protection temporaire, au moins jusqu'au 31 mai. Pour trouver un centre de dépistage :
- www.sante.fr/cf/carte-depistagecovid.html
- ou demandez à un professionnel de santé, un travailleur social, en pharmacie.



TRAVAIL

Dès que vous avez obtenu la protection temporaire, **vous avez le droit de travailler en France.**

Droit du travail en France :

- vous devez avoir un contrat de travail qui peut être traduit dans votre langue à votre demande et des bulletins de paie.
- durée légale du travail : 35h par semaine et maximum 10 h par jour.
- Vous pouvez faire des heures supplémentaires dans certains cas
- Vous avez droit à des congés payés

- Votre salaire doit être d'au moins 10,57€/heure
Plus d'informations sur le travail en France : <https://bit.ly/3JcbAlr>

Si vous avez besoin d'être accompagné dans votre recherche d'emploi ou de formation, vous devez prioritairement aller au Centre Premier accueil Ukraine à Villeurbanne où il y a un guichet **Pôle Emploi** (service public de l'emploi).

POUR LES JEUNES

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans, les **missions locales** proposent un suivi et un accompagnement dans l'insertion professionnelle et sociale <https://www.missions-locales.org/trouver-la-mission-locale-la-plus-proche/>

- Jusqu'à la veille de vos 26 ans, vous pouvez faire **un service civique** d'une durée de 6 mois à un an, rémunéré entre 580 et 690 € par mois, dans un domaine d'intérêt général. Toutes les offres et conditions sur : www.service-civique.gouv.fr



ANIMAUX

Les chiens et chats qui viennent d'Ukraine peuvent être porteurs de la rage car l'Ukraine fait partie des pays à risque. Ces animaux doivent normalement répondre à ces conditions

- ° animal identifié
- ° vacciné contre la rage
- ° test prouvant l'efficacité du vaccin contre la rage dans un laboratoire agréé de l'UE 3 mois avant le voyage.
- ° un certificat sanitaire original.

Si vous êtes entré récemment sur le territoire français avec un animal qui ne répond pas à ces conditions, vous devez contacter un vétérinaire ou signaler la situation à l'association qui vous héberge pour faire la demande auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations. La prise en charge sera gratuite pour ces animaux.



SCOLARISATION DES ENFANTS

En France, l'accès à l'école est un droit pour les enfants de moins de 16 ans quels que soient le statut et le type d'hébergement des parents. L'école est gratuite et on ne peut pas en refuser l'accès à vos enfants.
Pour inscrire vos enfants :

De 3 à 11 ans : Vous devez vous adresser à la mairie de votre lieu d'hébergement.

De 11 à 17 ans : Vous devez vous rendre directement dans le collège ou lycée le plus proche de chez vous.

Vous pouvez obtenir des informations sur les démarches pour scolariser vos enfants **lors de votre passage au Centre Premier Accueil Ukraine.**

À Lyon, l'association **C.L.A.S.S.E.S** accompagne des familles dans leurs démarches administratives pour l'école et facilite les liens entre l'école, les parents, les enfants.

☎ 06 80 71 32 96

✉ contact@classes-asso.org



UNIVERSITÉ

VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION TEMPORAIRE

Vous pouvez faire votre demande de reprise d'étude à ukraine@campusfrance.org en précisant votre nom, prénom, et nationalité. Campus France vous accompagnera pour la suite des démarches et vous aidera à entrer dans une université.

Les conditions pour candidater à une inscription sont :

1. avoir le baccalauréat
2. avoir un niveau de français suffisant (B2 pour la licence et C1 pour le master). Les modalités d'inscription (et les chances de réussite) dépendent de l'université, du type de formation, de votre statut et du niveau auquel vous voulez vous inscrire (L1, L2, master...).

Si votre inscription est validée, vous aurez accès à :

- une aide d'urgence du CROUS de votre établissement d'accueil
- une bourse sur critères sociaux
- une résidence universitaire
- repas à 1€ en restaurant universitaire

Plus d'informations, contactez le CROUS ou consultez : <https://bit.ly/3Dta0KH>

Des programmes d'apprentissage du français en vue d'une reprise d'étude existent dans certaines universités, vous trouverez la liste ici : <https://www.resome.org/en/les-programmes>.

Des associations proposent aussi des cours de français (p. 14).

Informations sur la reprise d'études :
- <https://www.resome.org/en/guide-pratique/> (français/anglais)
- <https://uniondesetudiantsexiles.org/fr/archives/category/a-propos-des-etudes>

⚠ Les frais d'inscriptions pour les étudiants étrangers ont augmenté (2770 euros pour une année en Licence et 3770 euros pour une année en Master).

Des associations peuvent vous aider : RESOME

@ <https://www.resome.org> ,

✉ contact@resome.org

UNION DES ÉTUDIANTS EXILÉS

@ <https://uniondesetudiantsexiles.org>,

✉ contact@uniondesetudiantsexiles.org

📘 "Studies in France for migrants and refugees"

VOUS N'ÊTES PAS BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION TEMPORAIRE

Quelle que soit votre situation, vous avez le droit de reprendre vos études en France. L'université n'est pas censée vérifier si vous avez un titre de séjour. Cependant, l'inscription pour un étudiant en exil peut s'avérer difficile, longue et chère.
Pour plus d'informations, voir le guide Watzat : <https://watzat.org/guide/>

MANGER



Colis alimentaires

LES RESTOS DU COEUR

S'inscrire près de votre adresse.

--> Un colis de dépannage est donné aux personnes qui pas encore inscrites.

-> distribution pour bébé: voir sur le site.

-> Plus d'informations et autres lieux de distribution : rhone.restosducoeur.org

Perrache

🕒 Lundi et mardi 13h30-16h30

🕒 Jeudi 9h-12h

🏠 35 rue Bichat 69002 Lyon

🚏 T1 T2 Place des Archives

☎ 04 78 37 94 65

Villeurbanne

🕒 Lundi, mardi, mercredi 9h-11h30

🏠 25 rue Hippolythe Kahn

69100 Villeurbanne MA République

☎ 09 81 83 20 14

Vaulx-en-Velin

🕒 Mardi 8h30-11h30/13h30-16h

🏠 74 avenue du 8 mai 1945 69120 Vaulx

en Velin MA Laurent Bonnevey

☎ 09 87 52 51 77

Croix Rousse - Caluire

🕒 Mercredi 17h30-19h

🕒 Jeudi 9h-11h30 et 14h-17h

🏠 19 bis Rue Dumont d'Urville, 69004

Lyon C13 Place Bertone

☎ 04 78 30 13 19

Vénissieux

🕒 Mardi et jeudi : 8h30-11h et 13h30-15h30

🏠 11-13 avenue de la République

69 200 Vénissieux C12 Picard

☎ 04 78 67 56 00

Repas sur place

O' RESTO

🕒 Tous les jours 12h-13h30
et 18h50-20h15

🏠 131, avenue Thiers 69006 Lyon

MA / MB Charpennes

Accès au restaurant sur présentation d'une carte individuelle. Récupérer la carte sur place aux horaires suivants :

🕒 Lundi au jeudi 10h-12h30 /14h-16h30

Vendredi 9h-12h30

LES ESCALES SOLIDAIRES

Réserver par téléphone ☎ 06 65 75 81 32

Petits déjeuner gratuit et déjeuner et dîner à 2 euros.

🕒 mardi et mercredi 8h-21h

🕒 samedi 14h-17h

🏠 252 Rue Duguesclin, 69003 Lyon

MB Place Guichard ☎ 04 81 09 16 93

🕒 mercredi 8h30-21h, jeudi 8h30-17h

🏠 25 Rue Delandine 69902 Lyon

MA Perrache ☎ 09 82 81 35 90

🕒 lundi 12h-14h et 19h-21h

🕒 jeudi 14h30-21h

🏠 2 Place dumas de loire 69009 Lyon

MD Valmy ☎ 06 65 75 81 32

🕒 lundi 8h-10h / 19h-21h, mardi 8h-21h,
Vendredi 8h-14h

🏠 78 Rue Tronchet, 69006 Lyon

MA Masséna ☎ 09 74 19 03 47

Il existe aussi des distributions de repas dans la rue à plusieurs endroits dans Lyon. Voir le guide Watizat pour trouver les informations : Voir QR code page 6 ou sur: www.watizat.org.

SANTÉ



EN CAS D'URGENCE MÉDICALE,

+ APPELER LE 15 +

Si vous avez besoin d'être soigné avant d'obtenir votre couverture maladie :

- demander à l'association qui vous accompagne ou vous héberge de vous orienter vers la structure de santé qui vous correspond
- ou téléphonez directement au numéro CTAI de la Croix rouge (page 7).

Si vous ne pouvez pas avoir la protection internationale, rendez-vous sur le guide Watizat pour des adresses où vous pourrez être soigné :



Santé mentale

L'ESPACE - ORSPERE SAMDARRA

Espace de rencontre, soutien et expression.

🕒 Du lundi au vendredi 14h-17h30

🕒 Mercredi 10h-13h : réservé aux femmes

🏠 La Rayonne- 24b rue Alfred de Musset

69100 Villeurbanne

MA / T3 Vaulx en Velin la soie

☎ 07 61 07 89 12

D'autres activités sont proposées, planning sur www.orspere-samdarra.com

N° d'information et d'orientation en santé mentale du Vinatier :

☎ 08 05 05 05 69

(gratuit, 7j/7 de 8h à 20h)

Santé sexuelle

PLANNING FAMILIAL 69

Informations sur la sexualité, le couple. Consultations pour la contraception, l'avortement, le suivi de grossesse, et les Infections Sexuellement Transmissibles.

Sur rendez-vous. Interprétariat possible

🕒 Lundi, mercredi, jeudi 9h-12h / 13h-18h, mardi 13h-18h, vendredi 9h-12h / 13h-16h

🏠 2, rue Lakanal 69100 Villeurbanne

☎ 04 78 89 50 61 T1 / T4 le Tonkin

✉ contact@planningfamilial69.fr

Fermé le vendredi 29 avril.

Addictions

CAARUD RUPTURES

Les CAARUD accueillent et accompagnent les usagers de drogues.

Accès matériel de prévention, infirmerie, espace hygiène, suivi, ateliers réduction des risques, analyse de produits.

Langues parlées : russe, géorgien, anglais.

🕒 Lundi mardi jeudi 9h-13h (collectif) et 14h30-16h30 (individuel), mercredi 14h30-19h et vendredi 14h30-16h30. Visites à domicile possibles.

🏠 36, rue Burdeau 69001 Lyon

☎ 04 78 39 34 89

MC Croix-Paquet MA Hôtel de Ville

S'HABILLER

**EMMAÜS**

🏠 8, avenue Marius Berliet
69200 Venissieux **M D** Parilly
🕒 Mardi, mercredi, vendredi 14h-17h45,
samedi 10h-11h45 & 14h-17h45
🏠 40, rue Hyppolyte Kahn
69100 Villeurbanne **M A** Gratte Ciel
🕒 Mardi au samedi 10h-12h et 13h30-
18h, fermé le jeudi matin

L'ARMÉE DU SALUT

🏠 4, rue Stalingrad 69120 Vaulx-en-Velin
C 3 Cuzin / Stalingrad
🕒 Mardi au vendredi : 10h-12h30 et
13h30-17h. Fermé le jeudi matin.
🕒 samedi 10h30-17h30

**BOUTIQUE SOLIDAIRE DU
SECOURS POPULAIRE**

🏠 21, rue Galland 69007 Lyon
M B / T 2 Jean Macé
🕒 Lundi au jeudi 13h30-16h30
🕒 vendredi 16h30-19h30
🕒 samedi 9h30-12h30 / 13h30-16h30

**BRIC À BRAC - FOYER NOTRE
DAME DES SANS ABRI**

🏠 21, rue Berjon 69009 Lyon
M D Gare de Vaise
🕒 lundi, mercredi et vendredi 14h15-
17h15
☎ 04 78 47 13 47

BOUTIQUE DE L'ENTRAIDE

🏠 88 bis cours Gambetta-69007 Lyon
M D Garibaldi
🕒 Mardi 12h30-16h45
🕒 Mercredi 10h-12h et 13h-18h15
🕒 Jeudi 12h30-16h45
🕒 Vendredi 10h-12h et 13h-16h45
☎ 04 28 87 00 45

LAVER SES
VÊTEMENTS**MAISON RODOLPHE**

**Adultes de + de 25 ans isolés,
ou couples sans enfants**
🏠 105, rue Villon 69008 Lyon
☎ 04 78 76 35 48
T 2 Jet d'eau Mendes France
T 4 Lycée Lumière
🕒 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
7h15-15h, Mardi : 7h45-14h

ACCUEIL LE P.H.A.R.E.

**Pour les familles
(à partir de 2 personnes)**
🏠 Stade Georges Livet- 35, avenue
Marcel Cerdan 69100 Villeurbanne
M A Laurent Bonnevey
☎ 04 74 07 92 11
🕒 Lundi au vendredi 9h-16h
Fermé le jeudi matin

ACCUEIL SAINT ANDRE

**Réservé aux femmes seules
et aux familles avec enfants**
Accès à l'hygiène (douches, machines
à laver), accompagnement social,...
Présence d'un assistant social.
🏠 2 Rue Félicité 69007 Lyon
✉ adj.saintandre@gmail.com
M D Guillotière, **T 1** saint André
🕒 Mercredi, jeudi et vendredi 13h30-
16h30

POINT ACCUEIL (LAHSO)

**Pour laver ses vêtements, se rendre sur
place pour réserver un créneau pour
la semaine suivante. Impossible de
réserver un créneau par téléphone.**
🏠 66, rue Etienne Richerand 69003 Lyon
M B Part Dieu
☎ 04 78 53 88 77
🕒 Lundi, mardi, mercredi, vendredi
9h-12h: hommes seuls de plus de 25 ans
🕒 Lundi, mercredi, vendredi 13h30-
16h30 : femmes et familles
🕒 Jeudi 13h30-17h: femmes seulement

LGBTQIA+

**AIMEL +**

**Accueil et inclusion des migrant-e-s et
exilé-e-s LGBTQIA+ : Accompagnement
à la demande d'asile, Information
médicale, Convivialité et Inclusion.**
🕒 Samedi 30 avril : 10h-13h
🏠 19 rue des Capucins, 69001 Lyon
(Centre LGBTI) **M A** Hôtel de ville
Ou prendre rendez-vous sur :
📘 Aimel +
✉ aimel.association@gmail.com

**LGBTQI+ (LYON) POUR LA PAIX EN
UKRAINE**

**Groupe de soutien pour les personnes
LGBTQI+ qui fuyent la guerre en
Ukraine.**
📘 LGBTQI+ (Lyon) pour la Paix en Ukraine.
Instagram : @lyonukrainelgbtqi
✉ lyonukrainelgbtqi@gmail.com

RETROUVER UN
PROCHE**LA CROIX ROUGE FRANÇAISE -
RETABLISSEMENT DES LIENS
FAMILIAUX**

**Aide aux personnes qui ont perdu
contact avec leur famille en raison
d'un conflit, d'une catastrophe natu-
relle ou d'une migration.**

Ce service est gratuit, et toutes les infor-
mations transmises sont sécurisées.
Prendre rendez-vous par téléphone, par
e-mail ou par internet.

🕒 Permanences physiques et
téléphoniques du lundi au jeudi de 9h30
à 16h30.

🏠 16 bis, rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon
T 2 Arrêt Villon
☎ 04 28 29 66 84
✉ rlf.dt69@croix-rouge.fr
site internet : <https://familylinks.icrc.org/>

ASSOCIATIONS
UKRAINIENNES**ASSOCIATION LYON UKRAINE**
**Collectif qui rassemble les associations
ukrainiennes lyonnaises, et réseau
d'entraide de personnes ukrainiennes
à Lyon.**

Lyon-Ukraine ouvrira très bientôt un lieu
d'accueil et de partage spécifiquement
pour les personnes ukrainiennes.
Plus de renseignements sur leur site
internet : www.lyonukraine.org

S'INFORMER
EN LIGNE**CROIX ROUGE BONJOUR**

Plateforme d'aide de la Croix Rouge
pour toutes vos démarches (vos droits,
vous déplacer, retrouver un proche,...)
<https://bonjour.croix-rouge.fr>
☎ 0805 389 789

LIVRET D'ACCUEIL du Ministère de
l'Intérieur pour les personnes déplacées
d'Ukraine : <https://bit.ly/364fwHc>

REFUGIES.INFO

Informations pour les personnes qui ont
obtenu le statut de réfugié ou la pro-
tection subsidiaire (en français, anglais,
ukrainien, arabe, pachto, tigrinya, russe)
<https://www.refugies.info>

 **TRADUCMED**

Site de traduction en 39 langues pour
les rendez-vous médicaux. Accessible via
l'application ou sur www.traducmed.fr

 **TARJIMLY**

Permet de contacter directement un
traducteur bénévole via l'application
Messenger (messages écrits, audio et
vocaux)  [Tarjimly](https://www.facebook.com/Tarjimly)



APPRENDRE LE FRANÇAIS

Le site **PARLERA.FR** donne des contacts et des informations pratiques pour trouver des formations ou des centres d'examen en français dans le Rhône.

☎ 0800 970 669 (gratuit) - sur internet
<https://parlera.fr/wp/cartographie-linguistique/>

TERRE D'HOMMES

Cours de français gratuits pour tous les niveaux, sans inscription.

🕒 Mardi 18h à 20h.

🕒 Jeudi 18h-20h

🏠 Locaux de Science Po Lyon, rue du Professeur Charles Appleton 69007 LYON **T 2 T 4** Centre Berthelot
 Instagram : @assoterredhommes

📘 Terre d'Hommes

✉ terredhommes@sciencespo-lyon.fr
 Pas de cours le mardi 26 et jeudi 28 avril.

ITINÉRENS

Cours gratuits, tous niveaux

🏠 Locaux de l'ENS et en ligne.

M B Debourg

Inscriptions et information par mail :

📘 Itinerens

✉ itinerens.lyon@gmail.com

ILE EGALITE

(COLLECTIF SOLIDARITE CUSSET)

Cours de français, sans inscription, tous niveaux

🕒 Tous niveaux : vendredi 14h-16h

🕒 Alphabétisation : mardi 14h-16h

🕒 Débutant : mercredi 9h-11h

🕒 Intermédiaire : lundi 16h-18h

🕒 Avancé : mercredi 17h-19h

🕒 Très avancé : lundi 18h-20h

🏠 Île Égalité, 6 rue de l'Égalité, 69100 Villeurbanne **M A** Cusset

✉ cours-francais-ile@riseup.net

📘 Collectif Solidarités Cusset

LA FOURMILIÈRE

Ateleurs de français gratuits pour tous

🕒 Lundi 19h-20h30

🏠 La Boulangerie du Prado

69 Rue Sébastien Gryphe, 69007 Lyon

M B M D Saxe Gambetta

☎ 07 60 57 09 76

📘 "Cours de français à Lyon- avec La Fourmilière"

ERIS

Activités socio-linguistiques ouvertes à tous :

- Café FLE 🕒 Lundi 16h-18h

- Atelier numérique 🕒 Jeudi 9h-11h

🏠 SPLIF 13 bis rue Girié. 69 003 Lyon.

T 3 Dauphiné Lacassagne.

☎ 09 50 04 65 23

✉ communication.eris@gmail.com

<https://eris-formation.org>

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

Café de conversation Français Langue Etrangère (FLE)

- Bibliothèque du 7ème en partenariat avec le Centre Social Gerland

🕒 mardi 19 et 26 avril de 17h30 à 18h45

Entrée libre

🏠 34 rue Jacques Monod, 69007 Lyon

M B Debourg

Voir la liste complète des ateliers de conversation dans d'autres bibliothèques :
<https://bit.ly/3qQLyO4>

OHLALA FRANÇAIS

Vidéos et facebook live, tous niveaux.

📘 ohlalafrancais



ACTIVITÉS



BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Livres, ordinateurs, connexion internet, prises pour recharger des appareils...
 16 bibliothèques municipales, voir les adresses et horaires : **bm-lyon.fr**

SINGA

Nombreuses activités : permanences entrepreneuriat, ateliers écriture, activité théâtre, discussions en français, cours de cuisine...

Pour le programme :

🕒 Accueil communautaire mercredi 9h-12h

🏠 TUBA, 227 cours Lafayette 69006 Lyon

T 4 Tiers Lafayette

📘 groupe "Singa Lyon"

✉ communautelyon@singa.fr

☎ 06 09 53 77 85

KABUBU

Activités sportives gratuites et hebdomadaires. Course à pied,

renforcement musculaire, yoga 100% femmes, basket-ball, futsal, handfit.

Inscription : <https://www.kabubu.fr/fr/lyon>.

Plus d'informations :

📘 Kabubu Lyon

☎ 06 88 97 89 78

TERRE D'ANCRAGES

Accueil & intégration des personnes exilées.

🕒 Pour les rencontrer : permanences d'accueil un jeudi sur deux 18h à 20h. Contacter l'association pour plus d'informations.

✉ ancrages.reseau@mailfence.com

📘 "Terre d'Ancrages"

<https://terredancrages.wordpress.com>

ESCALE SOLIDAIRE - HABITAT ET HUMANISME

Cinéma goûter, couture, chorale, yoga, cuisine, coiffeur et beaucoup d'autres activités
 S'inscrire à l'une de ces adresse ou sur le site internet : <https://www.habitat-humanisme.org/ateliers/>

• 🏠 252 rue Duguesclin, 69003 LYON

M B Place Guichard **T I** Palais de Justice

☎ 04 81 09 16 93

• 🏠 78 rue Tronchet, 69006 LYON

M A Masséna **C I** Vitton- Belges

☎ 09 74 19 03 47

• 🏠 25, rue delandine 69902 Lyon

M A Perrache

☎ 09 82 81 35 90

• 🏠 2, place dumas de loire 69009 Lyon

M D Valmy

☎ 06 65 75 81 32

CAUSONS

• **Activités gratuites, programme :**

📘 Causons Lyon- Echanges et formations interculturels et linguistiques

• € **Cours collectif ou personnel de langue étrangère** (arabe, bambara, persan, russe). Payant.

• **Formations professionnelles à l'enseignement de sa langue maternelle** (arménien, swahili, turc, arabe, persan, ect) et animation de cours collectifs de langues rémunérés (si droit au travail)

✉ lyon@causons.org



FRANÇAIS LYON

Ce guide est à destination de toutes les personnes fuyant la guerre en Ukraine.

Vous y trouverez des informations concernant :

- votre arrivée à Lyon
- les différentes procédures que vous devez effectuer pour avoir la protection temporaire
- des informations concernant vos droits en France : l'accès à une couverture santé, la scolarisation des enfants, la reprise d'études, l'insertion professionnelle.
- des adresses utiles : où avoir des colis alimentaires, des vêtements à petit prix, se soigner, faire des activités, apprendre le français.

Ce guide est disponible en français et en ukrainien.

Si vous ne trouvez pas d'informations concernant votre cas, vous pouvez vous diriger vers notre guide d'information pour les personnes exilées (mis à jour tous les mois).



Téléchargez le guide sur votre téléphone :



www.watizat.org

Vous avez une question ? Contactez-nous :

lyon@watizat.org

Si vous êtes une organisation, association ou collectif, commandez les guides en version papier.

Ce guide est gratuit et interdit à la vente aux particuliers · Ne pas jeter sur la voie publique